

### Taux de salaire, traitements et conditions de travail

La statistique des taux de salaire et de traitement par branche d'activité et par localité, ainsi que de la durée de la semaine normale de travail, est établie par le ministère fédéral du Travail et publiée dans une série annuelle de bulletins intéressant la collectivité et intitulés *Taux de salaires, traitements et heures de travail*. Les chiffres sont fondés sur une enquête annuelle qui vise environ 32,000 établissements choisis dans presque tous les secteurs d'activité, et ils portent sur la dernière période normale de paie antérieure au 1<sup>er</sup> octobre. Les taux de salaire et de traitement moyens, l'effectif, les premier et neuvième déciles, les premier et troisième quartiles ainsi que les valeurs médianes sont indiqués pour un certain nombre d'emplois dans les bureaux et les services, le travail d'entretien, le travail de journalier et certaines branches particulières. Les concepts et méthodes employés pour l'élaboration de cette statistique sont expliqués dans le bulletin.

Le tableau 8.34 donne la moyenne des salaires et traitements dans 12 villes canadiennes le 1<sup>er</sup> octobre 1974 et le 1<sup>er</sup> octobre 1975. Les taux de salaire horaires et hebdomadaires sont indiqués pour 23 professions dans la construction et l'industrie manufacturière, de même que les traitements des hommes et des femmes occupant divers emplois de bureau.

Le tableau 8.21 fournit des données sommaires sur les conditions de travail des employés de bureau et des employés hors des bureaux dans l'industrie manufacturière et dans l'ensemble des branches d'activité pour les années 1974-75. Les pourcentages indiquent les proportions que chacune des deux catégories d'employés des établissements déclarant sous certaines rubriques représentent par rapport au nombre total de ces travailleurs dans tous les établissements enquêtés; ils ne correspondent pas nécessairement aux proportions de travailleurs effectivement prises en compte aux diverses rubriques.

### Régimes de pensions

Selon une enquête sur les régimes de pensions menée par Statistique Canada au début de 1974, le taux de croissance marqué qui a caractérisé les régimes de pensions à l'intention des travailleurs au Canada au cours des années 50 et au début des années 60 a atteint un sommet au milieu des années 60, et au début des années 70 il s'est stabilisé, puis a légèrement régressé. Le nombre de régimes de pensions, qui s'établissait à 8,920 en 1960, avait augmenté de plus de 50% en 1965 pour se situer à 13,660; en 1970, le taux d'augmentation a diminué considérablement pour se fixer à 18%, le nombre de régimes étant alors de 16,137. La croissance s'est ensuite arrêtée complètement et le nombre de régimes est tombé à 15,853 au début de 1974, ce qui représentait une baisse de moins de 2%. Au cours de ces mêmes périodes, le taux d'accroissement du nombre d'adhérents aux régimes s'est également stabilisé, bien qu'en chiffres absolus il ait continué à progresser sensiblement. Le nombre de travailleurs couverts par ces régimes, qui était de 1.8 million en 1960, est passé à 2.3 millions en 1965, à 2.8 millions en 1970, et au niveau sans précédent de plus de 3.4 millions en 1974.

Il existait des régimes de pensions dans presque tous les secteurs de l'activité économique, mais le champ d'application variait énormément d'un secteur à l'autre. C'est dans l'administration publique et la défense qu'il était le plus étendu, couvrant la presque totalité des 830,700 fonctionnaires à tous les niveaux de gouvernement, les Forces armées et la Gendarmerie royale du Canada. Deux travailleurs rémunérés sur trois dans l'industrie minière et près de 45% dans l'industrie manufacturière étaient couverts. Dans le secteur des transports et des communications, où l'on trouvait certains des régimes les plus anciens et les plus vastes au pays, comme ceux des sociétés ferroviaires, des sociétés de téléphone et de camionnage, près de la moitié des travailleurs rémunérés (364,000) participaient à un régime de pensions de retraite. Quant aux travailleurs du secteur finances, assurances et affaires immobilières, environ 43% étaient